

# Réalités algériennes

Numéro 1

Juin 2003

Bulletin de l'Association *Echanges et convergences*

## Présentation

Voici le premier numéro de *Réalités algériennes*, une publication de l'Association *Echanges et convergences* qui se fixe comme objectif de promouvoir la réflexion, le dialogue, le débat et les rencontres sur l'ensemble des questions qui concernent l'Algérie dans son environnement maghrébin, africain et méditerranéen.

Au-delà de l'actualité et de la conjoncture, *Réalités algériennes* s'efforcera avant tout de restituer les données essentielles, d'identifier et de contribuer à analyser les problèmes de fond ainsi que les pulsions qui sont à l'œuvre dans cette région du monde et qui en déterminent le présent et l'avenir.

Il s'agit aussi, par le biais de cette publication périodique, de créer un espace, un lieu de mise en commun, de convivialité, d'écoute et de partage, un réseau de contacts et d'échanges entre les institutions, les associations et les personnes ouvertes au débat qui partagent les mêmes préoccupations. La nécessité d'un tel cadre est aujourd'hui d'autant plus grande que nombre d'universitaires, de chercheurs, de femmes et d'hommes de culture algériens, nombre de citoyens de façon plus générale, qu'ils soient au pays ou en exil, ressentent le besoin de s'exprimer en toute liberté afin de partager leurs témoignages ou le résultat de leurs réflexions et de leurs travaux.

La crise que vit l'Algérie depuis le début des années 1990 sera tout naturellement au centre de ces préoccupations. Les différents aspects de cette crise seront abordés et traités, qu'il s'agisse de son origine et de sa mise en perspective historique, de son expression et de sa traduction politique, de ses implications sur la vie quotidienne des algériennes et des algériens, etc. Tout comme seront traités des dossiers aussi lourds de conséquences que ceux de l'utilisation de la violence comme mode de gestion politique et sociale, de la situation socio-économique et en particulier du chômage, de la corruption, de l'école, de la santé, des libertés individuelles et collectives, de la question identitaire, des violations des droits de la personne humaine, des disparus, du développement de maux sociaux tels que la mendicité, le suicide, la consommation de drogue et la prostitution.

## Le devoir de vérité

Il y a onze ans, le 29 juin 1992, le Président Mohamed BOUDIAF est assassiné. Lâchement, traîtreusement, dans le dos. Une commission d'enquête est vite installée qui conclut dans son 1<sup>er</sup> rapport (26/07/92) que *la thèse d'une action isolée ne nous paraît pas des plus vraisemblables ...* pour se raviser quelques mois après dans un 2<sup>ème</sup> rapport (10/12/92) en parlant de *graves négligences* qui auraient permis et facilité *l'accomplissement de l'assassinat*. Ni l'enquête judiciaire, ni le procès, qui a condamné à mort l'auteur présumé, n'ont établi la vérité sur cet assassinat politique. Les amis politiques de Mohamed BOUDIAF, notamment ses proches conseillers, doivent s'exprimer aujourd'hui pour éclairer les Algériens sur ce sombre épisode de l'histoire de l'Algérie. Le long silence dans lequel ils se sont drapés est, pour le moins, incompréhensible.

Le 25 juin 1998, sur la route de Beni Douala, de retour vers son village natal, Lounès MATOUB, chantre de la langue et de la culture amazighes est tombé sous les balles de ses assassins. Très vite, le pouvoir accuse les islamistes des GIA d'être les auteurs de cet assassinat. Sa famille, beaucoup de ses amis ne croient pas à cette version et crient « Pouvoir assassin ». Depuis, de nombreux articles de presse, des reportages télé mettent en cause directement des personnalités politiques de la région. Nul doute que la vérité qui jaillira un jour sur ce lâche assassinat éclaboussera beaucoup de monde.

*Réalités algériennes* exprime sa solidarité avec :

- **Ali L'Mrabet**, journaliste marocain en grève de la faim condamné arbitrairement, pour *outrage à la personne du roi*, à trois ans de prison ferme en appel le 17/06/03.

- **Zouhair Yahyaoui**, ancien animateur du site internet TUNeZINE, condamné à une peine de deux ans de prison en Tunisie pour *propagation de fausses nouvelles*, et actuellement en grève de la faim.

*Réalités algériennes* se fera parallèlement l'écho des luttes et des aspirations du peuple algérien en matière de paix, de liberté, de justice et de développement.

Vaste programme à la réalisation duquel nous faisons appel à toutes les bonnes volontés !

Ce faisant, *Réalités algériennes* entend offrir un cadre d'expression nouveau à des citoyennes et des citoyens tétanisés par l'ampleur et le caractère inédit de la crise que traverse l'Algérie depuis plus de dix ans, et réduits à l'autocensure ou au silence sous les effets conjugués et convergents de plusieurs sources et de plusieurs formes de terrorisme intellectuel.

Enfin, *Réalités algériennes* souhaite que le débat d'idées reconquière sa propre autonomie et ne redessine pas de façon servile le découpage partisan, sous peine de produire sa propre négation et de se réduire à un simple exercice de propagande, d'allégeance ou de séduction.

Contribuer avec d'autres à rendre le réel plus lisible, plus intelligible, ce sera notre façon à nous de le rendre plus facile à maîtriser et à transformer, notre façon à nous, modestement, d'aider notre pays à sortir des mille et une impasses où l'ont enfoncé plus de quarante années de politique irresponsable.

## **L'économie rentière, une malédiction pour l'Algérie**

Ahmed Dahmani

A la réaffirmation incantatoire du début des années 1980 de *l'après pétrole* a succédé un discours sur *la nécessaire réforme de modernisation* du secteur des hydrocarbures. Un code élaboré en 1986 permettait une ouverture limitée à l'exploration de nouveaux gisements aux capitaux étrangers tout en les excluant d'une participation à l'exploitation. Une loi promulguée en 1991 permet d'associer les entreprises étrangères à l'exploitation des gisements déjà en production. Un nouveau projet est avancé par le ministre de l'énergie, Chakib Khelil (1), soutenu par Bouteflika, durant l'automne 2001. Il vise à réformer le secteur des hydrocarbures en mettant fin au monopole de Sonatrach et en la libérant de la tutelle de l'Etat. Ce projet, aujourd'hui en veille, avait soulevé de nombreuses polémiques et de contestations, notamment du syndicat officiel, l'UGTA. La véritable réforme est ainsi occultée, celle qui permettrait de dépasser à terme la spécialisation de l'Algérie dans la production et l'exportation des hydrocarbures et le caractère rentier de son économie qui s'est renforcé

durant cette dernière décennie.

Durant près d'un siècle, l'Algérie coloniale a été spécialisée dans la production et l'exportation de produits primaires principalement vers la métropole. A partir de 1956, l'économie algérienne tend alors vers une autre spécialisation, la production et l'exportation d'hydrocarbures au profit de la puissance coloniale. Les dernières années de la colonisation et de la guerre de libération nationale sont d'ailleurs marquées par la volonté de la France coloniale d'assurer cette exploitation à son profit exclusif. L'élément essentiel du dispositif est le code pétrolier saharien (2). Ce code est repris in extenso par les Accords d'Evian de mars 1962 qui mettent fin à la guerre et ouvrent la voie à l'indépendance de l'Algérie. Le projet étatique de développement devait en principe infléchir cette tendance et éviter les *travers* de *l'import substitution* ou de *l'industrialisation par promotion des exportations*. En vain. Dans les faits, la spécialisation dans les hydrocarbures initiée par la colonisation à la fin des années 1950 va se poursuivre et se renforcer.

A la fin des années 1970 la tendance est maintenue alors que l'Algérie a déjà mis en œuvre trois plans de développement. Son économie est toujours dépendante de ses ressources naturelles. Seule évolution, l'agriculture a été remplacée par le pétrole, le sous-sol s'est substitué au sol. Et l'Algérie, autrefois pays mono-exportateur de produits agricoles, devient mono-exportateur d'hydrocarbures.

L'idée d'une impérieuse nécessité de restructurer l'économie, d'un ajustement des structures productives est évoquée dès le début des années 1980. *L'après pétrole* était devenu le slogan de référence. Dans la pratique, les mêmes tendances vont persister, les mêmes choix qu'antérieurement vont s'imposer. Le rééquilibrage entre secteurs, la dynamisation de l'agriculture et la réduction du poids des hydrocarbures ne sont pas atteints. Les choix opérés dans les années 1970 sont maintenus voire renforcés avec cette dérive particulièrement marquée au début des années 1980 où le pouvoir de Chadli va favoriser la consommation par une redistribution substantielle des revenus de la rente et l'importation massive de produits de consommation divers.

Tous les gouvernements successifs agissent dans le sens de la persistance d'une économie de rente. Même le programme du gouvernement Hamrouche n'évoque pas de restructuration économique ou de redéploiement effectif des activités économiques. Le retour à *l'ère bénie* des hydrocarbures est ensuite clairement affichée par Ghazali et Abdeslam, Premiers ministres successifs. Le premier se distingue par l'offre de vente du plus grand

gisement pétrolier en exploitation, Hassi Messaoud. Le second tente de redynamiser un projet de valorisation des hydrocarbures (Valhyd) datant des années 1970. Les gouvernements qui vont se succéder suivent dans les faits la même démarche, font les mêmes projections, tracent les mêmes perspectives. La réaffirmation incantatoire de la nécessité des réformes économiques, de l'ouverture et de la libéralisation ne bouleversent en rien le principe du maintien de la spécialisation de l'Algérie dans la production et l'exportation des hydrocarbures (3). Ce principe est même renforcé avec le programme d'ajustement structurel (PAS) dont l'un des soubassements théoriques est justement la spécialisation dans le cadre des avantages comparatifs.

La libéralisation de la fin des années 80, que les PAS accentuent, n'a pas induit une dynamique de croissance, d'investissements et d'emplois, ni impulsé une quelconque restructuration économique. En fait, l'économie algérienne a depuis longtemps révélé ses faiblesses structurelles que les politiques de libéralisation, avec ou sans conditionnalités, n'ont ni dépassé ni résorbé. Ils les ont plutôt accentuées. En particulier, le poids du secteur des hydrocarbures ne cesse de progresser dans la production globale comme le montre le tableau suivant (4) :

Part des hydrocarbures dans le PIB

1995	1996	1997	1998	1999	2000
29 %	33 %	34 %	26 %	31 %	44 %

Source : <http://www.ons.dz>

La fiscalité pétrolière demeure déterminante pour le budget de l'Etat et dépasse maintenant les 60%. Elle vient renforcer le caractère rentier de l'économie où, rappelons le, la circulation interne de la rente passe essentiellement par les dépenses publiques. Elle n'a pas favorisé la mise en place d'un système fiscal efficace et a renforcé le caractère archaïque du secteur financier dans lequel, les banques publiques (dominantes) ont accumulé des créances douteuses représentant *un véritable danger pour la sécurité nationale* (dixit A. Benachenhou, ministre des finances (5)).

***Au cœur de l'économie algérienne, le secteur des hydrocarbures représente plus de 30 % du PIB, 97% des exportations et plus de 60 % des revenus budgétaires. Le pays est par ailleurs caractérisé par un secteur public industriel peu performant, un chômage élevé qui touche près de 30% de la population active et une détérioration du niveau de vie de la population.***

BAD/OCDE

*Perspectives économiques africaines, 2003*

L'extension du secteur des hydrocarbures demeure l'objectif majeur des pouvoirs publics. L'allocation des ressources financières s'opère toujours en faveur de ce secteur au détriment des autres activités économiques. Ainsi pour la période 1997-2001, le programme d'investissement dans le secteur des hydrocarbures mobilise 19,1 Milliards \$ soit l'équivalent pour les autres secteurs de toute la décennie 1990 (6). La nouvelle option stratégique est celle du gaz naturel. L'Algérie est le deuxième fournisseur de l'Union Européenne (UE), 22 % des quantités importées (31 % pour la France). A la différence du pétrole dont l'exploitation présente moins de contraintes techniques et économiques, le gaz présente plusieurs inconvénients. Les procédés techniques d'exploitation (liquéfaction, transport) sont complexes et difficilement maîtrisables. L'économie du gaz exige des financements considérables comparés à celle du pétrole. Le système des chaînes de liquéfaction et plus encore des gazoducs rive le fournisseur à un nombre restreint de clients qui ne sont pas interchangeables et devient ainsi ligoté par ses contrats.

Les exportations hors hydrocarbures stagnent toujours à un niveau modeste et le secteur des hydrocarbures demeure le facteur essentiel de l'insertion internationale de l'économie algérienne.

Part des hydrocarbures dans les exportations (%)

1970	1975	1980	1985	1990	1995	1998
69,0	92,0	97,0	98,0	97,0	93,5	97,0

Source : <http://www.ons.dz>

A l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, l'économie algérienne conserve les principales caractéristiques héritées des années 1970 et même de la dernière phase de la colonisation. Une économie spécialisée principalement dans la production et l'exportation des hydrocarbures que les diverses initiatives (lois sur les hydrocarbures de 1986 et surtout de novembre 1991, l'option "gaz") viennent conforter. Globalement, l'appareil économique demeure composé de deux grands ensembles. Le premier se réduit à la branche des hydrocarbures, le second regroupe toutes les autres branches de l'économie. Celles-ci sont quasi exclusivement tournées vers le marché intérieur mais dépendent pour une large part de l'extérieur pour leurs approvisionnements. Dans une situation de quête perpétuelle de devises pour assurer leurs approvisionnements, la répartition de la rente constitue alors leur préoccupation stratégique. Elles forment un outil de production protégé, consommateur de devises et peu performant qui n'arrive pas à satisfaire la demande interne. L'ajustement est réalisé par le recours aux importations de toutes natures grâce à la rente pétrolière. La branche des hydrocarbures

qui assure l'essentiel des exportations de l'Algérie constitue le principal moteur de l'économie. C'est cette branche qui lui procure la quasi totalité de ses ressources extérieures en devises et qui, de fait, la maintient dans la catégorie des pays mono-exportateurs. Le prix du pétrole demeure la variable déterminante de la politique économique de l'Etat. Chaque année, le budget, le programme des importations, le volume des différentes subventions, etc., sont calculés en fonction du prix du pétrole. Ses fluctuations, notamment quand elles sont à la baisse, peuvent être lourdement ressenties et provoquer de graves problèmes économiques et sociaux.

La question de la restructuration de l'appareil économique, d'une atténuation de l'emprise de la rente sur le fonctionnement global du système économique et social n'ont jamais reçu un traitement méthodique. En fait, il n'y a jamais eu de mise en œuvre d'une alternative résolue et crédible à l'économie rentière. Le pouvoir d'Etat, les principaux centres de décision politique ont toujours rejeté une telle perspective. Et la question essentielle qui se pose dans le cadre d'une économie rentière comme l'Algérie est la suivante : vers quel type d'économie de marché s'orienter, une économie basée sur les activités de redistribution et de circulation ou une économie de production ? Le choix qui a été fait par le pouvoir d'Etat ces dernières décennies est celui du maintien, voire même du renforcement de l'économie de rente. Tant que la rente énergétique existe, que les conditions de son contrôle et de sa gestion ne changent pas, le pouvoir d'Etat ne paraît pas disposé à engager un processus de réformes réellement radicales et profondes menant à terme à une économie de production diversifiée, concurrentielle et ouverte dans le cadre du marché. L'économie de rente sera donc renforcée quitte à en modifier certaines modalités et règles de gestion en associant d'autres niveaux subalternes et quelques cercles privés. Et de fait, les politiques de dérégulation et de libéralisation économiques n'ont fait que perpétuer le système de monopoles et les comportements rentiers des agents économiques. La privatisation des actifs publics se réduisant alors au déplacement des centres de contrôle et de décision des activités et revenus liés à la rente de l'Etat vers le privé. Les perspectives de ces dernières années viennent confirmer ces tendances profondes avec cette fois-ci l'appui du FMI. Le développement économique se réduit à un renforcement de la spécialisation et de l'insertion internationales fondées sur la dotation initiale des facteurs et le statisme des avantages comparatifs. Se retrouve ainsi conforté un pouvoir d'Etat accroché à la préservation des intérêts matériels et symboliques de ses membres dans l'attente d'un accroissement des revenus de la rente.

Notes :

(1) Le ministre de l'énergie et des mines, PDG de Sonatrach, est titulaire d'un Ph.D en ingénierie pétrolière obtenu à l'Université du Texas. Il a occupé des fonctions dans l'industrie pétrolière privée (Shelle, Phillips Petroleum, DA Mc Cord) et publique (Sonatrach et Alcore), puis auprès du président algérien comme conseiller technique en hydrocarbures, avant de rejoindre la Banque mondiale. De 1980 à 1999 il a été, au sein de cette institution, responsable de projets pétroliers avant de diriger l'unité pétrolière de la Banque puis d'être nommé conseiller spécial.

(2) Ordonnance N° 58-111 du 28/11/58 qui institue le monopole des sociétés pétrolières françaises sur le pétrole algérien.

(3) Ecoutons le ministre des finances de l'époque, M. Ghazali, qui voudra mettre en pratique ses positions lorsqu'il deviendra Premier Ministre plus tard : "S'il y a un secteur chez nous dont nous devons tous prendre bien soin, comme la prunelle de nos yeux, c'est le secteur des hydrocarbures et la Sonatrach. Notre avenir en dépend. Prétendre enterrer trop vite ce secteur, c'est brûler nos chances pour notre indépendance d'aujourd'hui et de demain", in *El Moudjahid* du 21 et 22/05/89.

(4) La chute de 1998 ainsi que la hausse de 2000 sont dues aux fluctuations des prix du pétrole.

(5) *El Watan* du 30 mai 2001

(6) A. Khelif, La réforme du secteur des hydrocarbures en Algérie, ajustement libéral ou changement de logique économique ?, in A. Mahiou, J.R. Henry, Où va l'Algérie ?, Karthala / IREMAM, 2002.

#### **Le séisme du mois de mai 2003**

Plus de 2200 morts, des centaines de disparus, plus de 11 000 blessés, des dizaines de milliers de personnes sans logement, c'est le terrible bilan du tremblement de terre qui a frappé la région de Boumerdès au mois de mai 2003.

Mais le bilan se lit aussi dans l'absence totale de prévoyance et la carence des pouvoirs publics, ainsi que dans le non-respect flagrant des normes de construction par les entrepreneurs et les services administratifs concernés, les uns liés aux autres par la chaîne de l'irresponsabilité et de la corruption.

La solidarité nationale et internationale vient nous rappeler, quant à elle, les grandes capacités d'auto-mobilisation des citoyennes et des citoyens devant les situations d'urgence.

## Quête identitaire berbère : regard critique sur un siècle d'histoire.

Ahsène Taleb

La réflexion qui suit se veut une modeste contribution à un bilan de la quête identitaire berbère, plus de vingt ans après les événements du printemps 1980.

Ce bilan se limite à la Kabylie, région qui a vu naître à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle l'éveil des premiers berbères à une conscience qui, jusque là, ne s'était pas manifestée de façon assez positive.

Avant d'aborder la période récente, c'est-à-dire celle qui commence en 1965 (et en particulier les deux décennies qui viennent de s'écouler), je propose un rapide retour sur l'Histoire du cheminement de l'idée berbère depuis ses débuts.

Ce survol historique s'inspire dans une très large mesure des travaux incontournables, et sans doute les plus complets sur cette question : le livre de Salem Chaker, intitulé *Berbères aujourd'hui* (Editions l'Harmattan), dans sa deuxième édition révisée de 1998, et le travail d' Amar Ouerdane, intitulé *La question berbère dans le mouvement national algérien* (Editions Septentrion) qui vient de connaître une deuxième édition sous le titre *Les Berbères et l'arabo-islamisme en Algérie*.

Je ferai toutefois la remarque suivante : on relève à travers les deux ouvrages cités une tendance sans doute volontaire des auteurs à s'adresser prioritairement à un public extérieur à la revendication berbère : les tenants des régimes en place au Maghreb, les élites politiques de tous bords, hostiles à la berbéricité, mais aussi aux spécialistes de l'Afrique du Nord et aux intellectuels maghrébins ou occidentaux, favorables ou non à la cause berbère.

Dans l'avant-propos de son livre, Ouerdane écrit : *Ce livre se veut, entre autres, une réponse à l'occultation de l'existence historique des berbères entretenue par les historiens contemporains, notamment algériens et français marqués par les idéologies nationales et coloniales*. Plus loin dans son introduction, l'auteur précise que son travail avait comme un de ses objectifs, celui de *démolir les mythes et préjugés anciens dans les mentalités en Occident et au Maghreb, sous-tendus par trois idéologies contradictoires : le colonialisme, l'arabo-islamisme et le socialisme spécifique...*

Chaker écrit quant à lui dans son introduction : *On pourra s'étonner de lire des textes aussi politiques, aussi polémiques, sous la plume d'un universitaire très spécialisé... C'est qu'être Berbère et vouloir le*

*rester est nécessairement un acte militant, culturel, éventuellement scientifique, toujours politique.*

Je crois pour ma part le temps venu, face aux développements qu'a connus la question berbère durant ces deux dernières décennies, développements marqués par une avancée réelle mais toutefois insuffisante au vu des sacrifices consentis par plusieurs générations de militants, d'entamer sous un angle plus critique les analyses qui portent sur le mouvement de revendication berbère et d'orienter les analyses en direction des auteurs mêmes de ce mouvement.

Cette démarche devient nécessaire et urgente pour fournir à une jeunesse plus que jamais décidée à se réapproprier son identité et sa langue, une mémoire à même de l'aider à faire aboutir dans les plus brefs délais son combat en lui permettant d'éviter les erreurs des générations passées et celles de ses aînés d'aujourd'hui, et à déjouer les tentatives de récupération et de manipulation d'une lutte qui est aussi une lutte pour la liberté et la démocratie.

Cette réflexion se divise en trois parties.

Première partie : De la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1965 : de l'éveil à la conscience berbère à son reflux.

Dans son livre intitulé *Les Berbères, mémoires et identités*, Gabriel Camps note que les Berbères ne semblent avoir à aucun moment eu conscience d'une unité ethnique ou linguistique. Il ajoute : *De fait, cette unité berbère ne pouvait être trouvée que dans la somme des caractères négatifs : est Berbère ce qui n'est pas d'origine étrangère, c'est-à-dire ce qui n'est ni punique, ni latin, ni vandale, ni byzantin, ni arabe, ni turc, ni européen...*

Si l'on peut contester l'assertion de Camps dans sa généralisation à la très longue histoire des Berbères, elle n'en reste pas moins valable pour la période historique qui va du 14<sup>ème</sup> siècle au début du 20<sup>ème</sup>. Durant cette période, l'arabisation progressive des plaines dans l'ensemble de l'Afrique du Nord provoquera le morcellement des territoires, le plus souvent montagneux, où s'est maintenue la langue berbère, et l'isolement les unes des autres des nombreuses communautés berbérophones réparties sur un vaste territoire s'étalant de l'Egypte à l'Est jusqu'à l'Atlantique à l'Ouest, isolement qui a contribué à leur formation.

Pour Chaker, chaque région berbérophone réagissait comme une entité autonome consciente de son identité communautaire. Cette conscience est *parfaitement discernable, non seulement dans l'histoire politique de ces régions, notamment à la con-quête coloniale (Kabylie, Maroc central, Rif...), mais également aux niveaux des expressions culturelles, en particulier littéraires.*

Pour Chaker encore, c'est vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que *le premier grand changement survient, lorsque les premières manifestations explicites d'une prise de conscience berbère apparaissent en Kabylie*. Cet éveil à la berbérarité est le fait des premières élites de l'instruction formées à l'école française, majoritairement des instituteurs, qui découvrent que les différents groupes berbérophones avaient une histoire et une organisation sociale communes et surtout qu'ils parlaient une langue commune.

Chaker note que ces précurseurs comme Boulifa, Sid Kaoui et autres ont *très vite entrepris un travail avant tout culturel, et emprunté immédiatement la voie de la production scientifique (langue, littérature des Berbères)*. La nature et la qualité de leurs travaux (recueil de poèmes, de proverbes, élaboration de dictionnaires pour plusieurs parlers) témoigne de leur attachement à leur langue et à leur culture. Cependant, relève l'auteur, malgré leur prise de position par rapport *aux préjugés répandus par l'idéologie colonialiste à l'égard de leur communauté, ils resteront sur le terrain strict de la culture et de la science*.

La limite de l'action de ces précurseurs peut s'expliquer par le contexte socio-historique qui caractérisait la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> : le souvenir de la terrible répression qui a suivi l'insurrection de 1871 était encore vivace : des dizaines de milliers d'insurgés tués, condamnations à mort, déportations en Nouvelle Calédonie et au bagne de Cayenne. Pour Ouerdane, c'est toute l'élite politique, militaire, économique et religieuse qui est décimée. A cela s'ajoute les expropriations et la destruction des équilibres socio-économiques de la Kabylie avec comme conséquences la misère et l'émigration massive.

#### Parutions récentes

- Gilbert Meynier  
*Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*. Fayard, 2002

- Amar Ouerdane  
*Les Berbères et l'arabo-islamisme en Algérie*, Edition KMSA, Québec, Canada, 2003. Préface de Kateb Yacine.

- A. Hanoteau et A. Letourneux  
*La Kabylie et les coutumes kabyles* (3 volumes)  
Seconde édition revue et augmentée  
Présentations de Alain Mahé et Tilman Hannemann  
Editions Bouchène, Paris, 2003.

C'est au sein de l'émigration algérienne en France, majoritairement issue de Kabylie qui a fourni les premiers contingents de travailleurs à la métropole, qu'est née en 1927 le premier parti indépendantiste

algérien, l'Etoile Nord-Africaine. Alors que la majorité des cadres et militants de ce parti sont kabyles, il ne sera fait aucune référence à la berbérarité de l'Etat projeté, ni dans sa dimension historique, ni dans sa dimension linguistique.

Expliquant l'attitude des responsables kabyles à ce sujet, Ouerdane y voit le souci d'ouverture de ces derniers en direction des arabophones et donne deux *raisons essentielles* à ceci :

- *Les enseignements des expériences tragiques de 1857, 1864, 1865, 1871, prouvent que la Kabylie ne peut rester indépendante, ni ne peut à elle seule libérer l'Algérie ;*
- *Nécessité absolue de l'unité Arabes-Kabyles face au colonialisme.*

Pour l'auteur, c'est encore ce même souci d'ouverture qui a conduit les dirigeants kabyles à élire Messali Hadj à la présidence de l'ENA. Sans doute, Messali ne se référait-il pas explicitement aux valeurs arabo-islamiques dans les premières années de l'ENA. L'adhésion à ces valeurs qui a eu lieu dans les années trente, s'est faite à travers l'influence de deux mouvements idéologiques nés simultanément au Moyen-Orient dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Le premier mouvement est politique et d'orientation panarabiste ; suscité par la France de Napoléon III, il avait pour objectif la création d'un Etat arabe regroupant les provinces turques du croissant fertile (Palestine, Syrie, Liban et Irak). A ce sujet, Francis Luchaire, cité par Ouerdane, écrit : *Napoléon III a caressé l'idée d'un grand empire arabe, dont il aurait été l'empereur... Loin d'être le vassal de la Sublime Porte, cet empire arabe, par sa force et sa grandeur aurait attiré vers lui les provinces du Moyen-Orient qui se détacheraient de l'Empire turc qu'on appelait « l'homme malade » et aurait par conséquent étendu l'influence française.*

Le deuxième mouvement est réformiste ; d'orientation panislamiste, il avait pour objectif de réformer l'islam et permettre au monde musulman de rattraper son retard face à l'Occident. Le panislamisme a été utilisé par l'autre puissance européenne de l'époque, l'empire britannique, à la fois contre l'empire ottoman et les visées panarabistes françaises. Teinté d'arabisme, le réformisme islamique s'est avéré particulièrement efficace au Maghreb et surtout en Algérie après son introduction par l'Association des Oulémas algériens créée en 1931 à Constantine.

Pour Ouerdane, Messali n'a adhéré ouvertement à l'idéologie arabo-islamique qu'après ses contacts avec Chekib Arslan, l'un des leaders les plus influents du panarabisme moyen-oriental. C'est ce même Chekib Arslan qui a permis un

rapprochement entre Messali et les Oulémas algériens, dont l'influence sur l'ENA sera de plus en plus importante. Cette influence se traduira notamment par une orientation pan-arabo-islamiste de plus en plus explicite du parti indépendantiste qui redémarre en 1933 sous l'appellation de *Glorieuse Etoile Nord-Africaine* après sa dissolution par les autorités françaises en 1929.

C'est dans ce contexte qu'éclate un conflit entre Messali Hadj et Imache Amar, dirigeant influent et secrétaire général de l'ENA. Pour Ouerdane, le conflit latent entre les deux hommes n'est pas seulement d'ordre politique. Il traduit, à travers les références d'Imache à l'organisation sociale et politique des villages kabyles, l'opposition de ce dernier aux thèses arabo-islamiques et une prise de position en faveur de la berbéricité.

Il me semble, pour ma part, qu'une référence à l'organisation sociale et politique de la Kabylie qui occulte et l'histoire et la langue de cette région, est la traduction d'un premier refoulement de l'idée berbère. Ce refoulement s'explique en partie et conjoncturellement par l'hystérie anti-berbère qui s'est emparée des milieux arabistes et islamiques (Oulémas) tant au Maghreb qu'en Orient. L'hystérie a commencé suite à la promulgation d'un décret royal au Maroc sur instigation des autorités coloniales, décret appelé *Dahir Berbère* qui visait à soustraire les berbérophones aux tribunaux coraniques relevant du Roi. La décision des autorités coloniales, qui visait à diviser les marocains pour mieux les soumettre, politique dont les Berbères étaient les premières victimes, a été selon Ouerdane le prétexte aux tenants de l'idéologie arabo-islamique tant au Maghreb qu'en Orient pour orchestrer une campagne virulente contre les autorités françaises, mais également contre les Berbères pour les culpabiliser. C'est Chekib Arslan qui a orchestré la campagne conte le Dahir. *Elle aura de profondes répercussions au sein des masses maghrébines*, note Ouerdane.

Le Dahir Berbère est d'ailleurs, jusqu'à nos jours, régulièrement exhumé par les détracteurs de la berbéricité, témoignant si besoin est de l'efficacité de l'argument, pour empêcher toute expression de l'idée berbère. Selon Ouerdane, l'écrivain Rachid Boudjedra y a récemment fait allusion pour déclarer que la revendication berbère est créée et manipulée par la France.

La deuxième raison du refoulement de l'idée berbère et du silence des principaux dirigeants kabyles face à la montée de l'arabo-islamisme au sein de l'ENA et plus tard du PPA comme référence unique du futur Etat algérien est due au fait que ces élites ont, dans leur processus d'acculturation (instruction, émigration) hérité

d'une conception jacobine et centralisée de l'Etat-Nation moderne dont la France est le meilleur modèle. Quand ils n'y adhéraient pas volontairement, les militants kabyles se retrouvaient alors piégés par cette conception qui excluait la diversité culturelle et linguistique notamment.

Mais la cause profonde du silence des militants nationalistes kabyles face au problème identitaire reste sans doute le manque d'enracinement de l'idée berbère tant au sein des élites qu'a fortiori dans les autres catégories de militants. Cette donnée est fondamentale et permanente tout au long du cheminement de la quête identitaire berbère jusqu'à la fin des années 1970. Dès lors, le conflit entre Imache *chef de file d'un projet national, moderne et laïque* et Messali Hadj de plus en plus acquis à l'arabo-islamisme n'atteindra pas les couches populaires, voire même les couches intermédiaires, lesquelles n'aspiraient qu'à sortir de l'oppression coloniale.

Pour Chaker toutefois, ce *conflit de chefs* est une manifestation d'une *première ligne berbériste dans le champ politique algérien*. Ouerdane quant à lui qualifie cette période de *proto-histoire de la revendication identitaire berbère*.

A suivre

**Amnesty International dans son rapport 2003 dénonce «... les atteintes massives aux droits humains commises depuis 1992, et parmi lesquelles on pouvait compter des milliers d'exécutions extrajudiciaires, de meurtres délibérés et arbitraires de civils, de cas de torture et de mauvais traitements ainsi que de «disparitions». À la connaissance de l'organisation, aucune mesure concrète n'a été prise, dans la très grande majorité des cas, en vue de traduire en justice les responsables des atteintes aux droits humains perpétrées en 2002 et les années précédentes par les forces de sécurité, et les milices armées par l'État et les groupes armés.»**

### Une crise économique et sociale persistante

A.D.

La Commission Issad mise en place par le Président de la République pour enquêter sur les événements de Kabylie a, contre toute attente (1), conclu que *les causes profondes [des violences en Kabylie] résident ailleurs : sociales, économiques, politiques, identitaires et abus de toute sorte*. Dans une interview accordée au Monde, Issad réaffirme et précise : *Les causes du soulèvement kabyle sont la conséquence d'un chômage endémique, d'une pénurie de logements criante conjuguée aux effets néfastes d'une démographie galopante ; des maux qui ne sont malheureusement pas une spécificité*

*locale, mais un problème inquiétant à l'échelle nationale. L'incendie est parti de Kabylie, il aurait pu s'allumer ailleurs (2).*

En fait, le lot quotidien de la majorité des Algériens aujourd'hui qui voit ses conditions d'existence se dégrader sans espoir ou perspective d'amélioration notamment depuis l'application des programmes d'ajustement structurel conclus avec les institutions de Bretton Woods en 1994-95. Ainsi, le PNB/hab. ne cesse de chuter : 2300 \$ en 1980, 1580,3 en 1997, 1545,9 en 1998, 1540,4 en 1999 (3). En moyenne annuelle, le PNB/hab a chuté au rythme de 0,5 % entre 1990 et 1999. Le salaire réel chute de 35 % entre 1993 et 1996 et le pouvoir d'achat des cadres de 41 % entre 1989 et 1995. Les cercles de la pauvreté ne cessent de s'élargir : 22,6 % de la population vivent ainsi en dessous du seuil de pauvreté en 2000 (12,2 % en 1988). Les inégalités en termes de consommation sont criantes comme le relève le PNUD (4) : 20 % les plus pauvres : 7,0 % de la Consommation globale ; 20 % les plus riches : 42,6 % de la Consommation globale. La politique dite *filet social* d'aide aux plus démunis s'avère nettement en deçà des demandes.

Le chômage se stabilise à un niveau dramatique : 29,52 % au 30/09/97 et 29,77 % au 28/02/2000 (5). Le chômage des jeunes (6) est dramatique : 54 % parmi les 15-24 ans ; 83 % des chômeurs ont moins de 30 ans ; 68 % des chômeurs sont primo demandeurs rejetés par le système scolaire et considérés comme sous-qualifiés pour la vie active. Les créations d'emplois sont dérisoires et ne peuvent répondre à une offre additionnelle importante estimée à 300 000/an (7). Il faudra s'attendre à une aggravation de cette situation avec les licenciements prévisibles suite aux privatisations des entreprises publiques que le gouvernement ne peut repousser indéfiniment (8). Avec l'application des PAS, entre 1994 et 1998, 815 entreprises publiques ont été dissoutes entraînant la mise au chômage de 212 960 employés. Il est même à craindre qu'avec le démantèlement tarifaire mis en œuvre dernièrement et l'accord d'association avec l'UE des milliers d'emplois soient supprimés.

Le manque de logements se fait cruellement sentir et nombre de jeunes Algériens en âge de se marier ne peuvent s'unir faute de toit pour les abriter. Le taux d'occupation par logement est de 7,15 personnes (6,1 en 1966). Pour maintenir les choses en l'état, il faut construire 100 000 logements/an, pour améliorer les conditions d'habitat, il faut en construire 300 000/an. Entre 1962 et 1989, il a été construit 48 150 logements/an. Conséquences : promiscuité et troubles affectifs et sexuels pour les jeunes ; recul de l'âge du mariage [1 femme /2 en âge de procréer est célibataire (1/4 en 1970) ;

moyenne d'âge du mariage : 27,6 ans pour les femmes, 31 ans pour les hommes].

Notes :

- (1) Le Pr Issad vient de rappeler, à juste titre, que son rapport n'a pas été exploité comme il se doit, notamment par les cercles de l'opposition démocratique. Cf. Interview dans <http://www.algeriaInterface.com/>
- (2) *Le Monde* du 09/08/01
- (3) <http://www.ons.dz>
- (4) PNUD, Rapport sur le développement humain, 2001
- (5) <http://www.ons.dz>
- (6) La proportion de jeunes dans la population a baissé ces dernières années. Les moins de 20 ans représentaient 55 % de la population, en 1998, 48%. Les personnes en âge de travailler (20-59 ans) sont passés de 35% en 1966 à 45,1 % en 1998. Enfin, l'espérance de vie s'accroît et les démographes envisagent un inéluctable vieillissement de la population à l'horizon 2020 avec tous les problèmes que cela pose en termes de financement du système de retraite.
- (7) Rappelons qu'entre 1967 et 1984, une période marqué par de forts taux d'investissement, il n'a été créé que 102 000 emplois/an.
- (8) Les fonctionnaires seraient aussi visés. Des fuites parues dans la presse parlent d'une réduction drastique des effectifs de la fonction publique.

**Sommaire**

Articles	Pages
Présentation .....	1
L'économie rentière, ou la malédiction de l'Algérie, par Ahmed Dahmani.....	2
Quête identitaire berbère : regard critique sur un siècle d'histoire, par Ahsène Taleb.....	5
Une crise économique et sociale persistante, par A. D.....	7

**Comité de rédaction :**

Ahmed Dahmani  
Ahsène Taleb  
Ramdane Achab

**Pour tout contact**

*Echanges et convergences*  
5, rue du Dahomey  
75011 Paris  
[realitesalgeriennes@yahoo.fr](mailto:realitesalgeriennes@yahoo.fr)